



**Commission de lutte contre le Criquet pèlerin  
dans la Région occidentale**

<http://www.clcpro-empres.org>

**REUNION *AD-HOC* DES EXPERTS DES PAYS  
MEMBRES DE LA CLCPRO**

**Evaluation de la situation acridienne en Mauritanie et élaboration  
d'un plan d'action à dimension régionale**

**Mauritanie, Nouakchott**

**28 octobre – 1<sup>er</sup> novembre 2009**

## Sommaire

<b>1. Préambule .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Objectif de la réunion.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Situation acridienne en Mauritanie et actions entreprises .....</b>	<b>4</b>
<b>4. Résumé de la situation acridienne dans les autres pays de la Région occidentale et actions entreprises .....</b>	<b>6</b>
<b>5. Evolution probable de la situation acridienne en Mauritanie sur la période novembre 2009 – mars 2010.....</b>	<b>6</b>
<b>6. Plan d'action de surveillance/lutte contre le Criquet pèlerin en Mauritanie (novembre 2009 - mars 2010) .....</b>	<b>8</b>
<b>7. Recommandations .....</b>	<b>10</b>
<i>Annexe : Liste des participants .....</i>	<i>11</i>

## Liste des figures et tableaux

<b>Figure 1. Positionnement du dispositif d'intervention en octobre 2009.....</b>	<b>5</b>
<b>Figure 2. Itinéraire suivi par la Mission (29 au 31/10/2009).....</b>	<b>7</b>
<b>Tableau 1. Contributions possibles des pays membres de la CLCPRO à la lutte contre la résurgence en Mauritanie .....</b>	<b>9</b>

## 1. Préambule

1. L'ouverture de la réunion a été présidée par M. Aly Fall, Secrétaire général du Ministère du développement rural (MDR), en présence de : M. Radisav Pavlovic, Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Mauritanie ; M. Mohamed Abdallahi Ould Babah, Directeur général du Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) de Mauritanie ; un (des) expert(s) de la lutte antiacridienne de chacun des pays membres de la CLCPRO<sup>1</sup> ; M. Thami Ben Halima, Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du Programme EMPRES<sup>2</sup> en Région occidentale (EMPRES-RO) ; M. Mariano Gosi, de la FAO-siège et M. Bechir Ould Mohamed Leghdaf, Directeur général de l'Office National de la Météorologie (ONM) de Mauritanie. La liste complète des participants est présentée en annexe.
2. Face à la résurgence qui s'est développée en Mauritanie, la réaction des autorités nationales a été très rapide. Le Poste Central de Commandement (PCC) a été activé fin septembre, les équipes de prospection et de traitement requises mobilisées. Des réunions présidées par Monsieur le Ministre du développement rural et des réunions du Comité interministériel présidées par Monsieur le Premier Ministre ont eu lieu. Un plan d'action prévisionnel de surveillance et de lutte antiacridienne, comprenant 3 scénarios a également été élaboré par le CNLA pour la période octobre 2009 – février 2010.
3. Utilisant ses propres ressources matérielles et financières, la Mauritanie a maintenu la situation acridienne sous contrôle réussissant ainsi à mettre en œuvre, à l'inverse de 2003, la stratégie de lutte préventive. En outre, les autres pays membres de la CLCPRO ont déjà manifesté promptement leur disponibilité pour apporter tout l'appui que la Mauritanie souhaiterait.
4. C'est pour coordonner cet appui éventuel des pays membres de la CLCPRO et pour témoigner de leur solidarité à l'endroit de la Mauritanie que la présente réunion des experts desdits pays a été convoquée en toute urgence par le Secrétariat de la CLCPRO, après des concertations préalables avec le pays hôte, le Président de la CLCPRO, les Directeurs des Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLA) des pays en question et le siège de la FAO.
5. Enfin, une réunion spécifique à la situation acridienne en Mauritanie a été tenue au siège de la FAO, Rome, le 22 octobre 2009 et présidée par le Directeur général adjoint du Département Agriculture et protection des consommateurs. Cette réunion a recommandé de faire un communiqué de presse pour clarifier la situation acridienne, appuyer la mission des experts programmée par la CLCPRO et adresser une communication aux donateurs indiquant que la situation est sous contrôle et que de possibles besoins financiers pourraient être formulés à l'issue de la réunion des experts.

## 2. Objectif de la réunion

6. L'objectif de cette réunion est de contribuer auprès du CNLA de la Mauritanie à évaluer la situation acridienne actuelle et élaborer un plan d'action à dimension régionale permettant de faire face à la résurgence acridienne sur les plans organisationnel et opérationnel. Ce plan, qui s'insère dans le cadre de la stratégie de lutte préventive mise en œuvre au niveau de la Région occidentale, vise à réadapter le dispositif de prospection et de lutte actuel à l'évolution spatio-temporelle de la situation acridienne au cours des prochains mois. Il définira, en plus des moyens déjà existant au niveau du pays, les besoins complémentaires et les voies et moyens pour les couvrir, en particulier à travers les apports que chacun des pays membres de la CLCPRO pourrait apporter, ainsi que ceux de la CLCPRO et éventuellement d'autres partenaires.

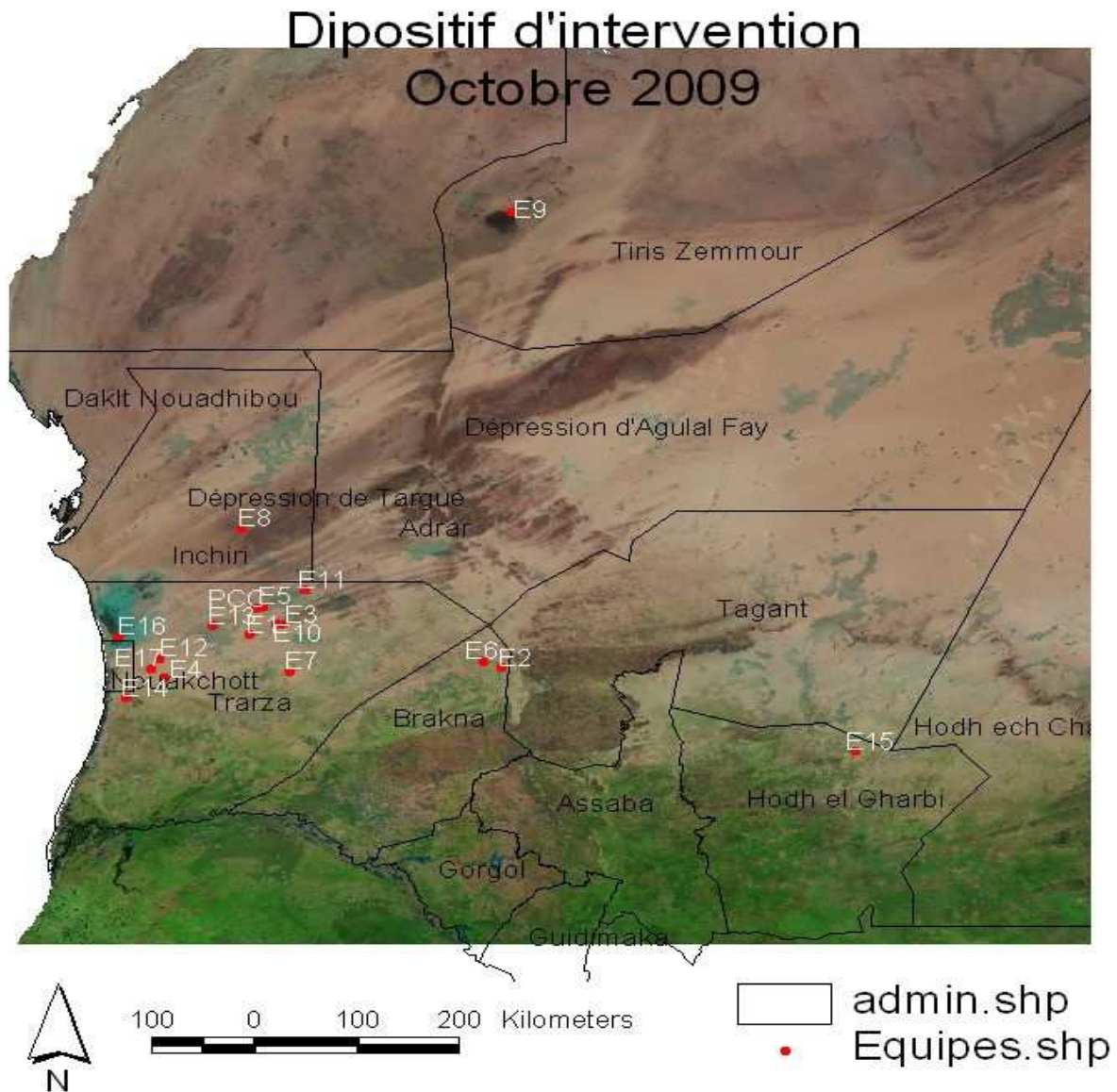
---

<sup>1</sup> L'expert de la Tunisie n'a pu participer à la réunion.

<sup>2</sup> *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases - Desert Locust Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante Criquet pèlerin (Programme de la FAO) OAA.

### **3. Situation acridienne en Mauritanie et actions entreprises**

7. La Mauritanie, qui renferme de nombreuses et importantes aires grégarigènes du Criquet pèlerin, connaît depuis quelques semaines une résurgence importante de cet insecte. Le CNLA suit de très près l'évolution de la situation acridienne depuis juillet dernier. Les conditions écologiques extrêmement favorables, créées à la suite des pluies importantes de ces derniers mois et qui ont couvert la quasi-totalité du pays, ont permis une reproduction rapide des populations acridiennes et une forte augmentation des effectifs. A partir de la mi-septembre les équipes de prospection ont constaté, avec le dessèchement graduel de la végétation, un regroupement des criquets ailés qui commençaient à changer de comportement indiquant un début de grégarisation.
8. Après avoir couvert les zones de reproduction estivales du sud et du centre sud mauritanien, le dispositif a été redéployé mi-septembre vers le centre et le centre ouest où les populations acridiennes se sont déplacées et se reproduisent actuellement.
9. Du fait de cette situation acridienne, le dispositif de prospection/lutte (Figure 1) est progressivement monté en puissance depuis le mois d'août et comprend à ce jour 17 équipes sur le terrain dont 5 de prospection et 12 de prospection/traitement (disposant de 16 pulvérisateurs montés sur véhicule et d'atomiseurs manuels). Au total, ledit dispositif est composé de 45 véhicules tout terrain et d'une centaine de personnes.
10. En outre, le dispositif comprend :
  - Un Poste central de commandement (PCC) ;
  - Une équipe de coordination de terrain (Poste de coordination terrain - PCT) ;
  - Une équipe de suivi sanitaire et environnemental ;
  - Une équipe verte utilisant le GM® ;
  - Une équipe de maintenance, logistique et approvisionnement ;
  - Une équipe de coordination aérienne et un avion de traitement.



**Figure 1. Positionnement du dispositif d'intervention en octobre 2009**

11. Au 31 octobre 2009, 4 278 ha ont été traités avec 96 opérations de traitement aussi bien sur des groupes d'aîlés que sur des larves. Des taches larvaires issues des dernières éclosions sont en cours de localisation et de traitement.
12. Du point de vue institutionnel les actions suivantes ont été entreprises :
  - 10 octobre : 1<sup>ère</sup> réunion d'information Gouvernement – partenaires ;
  - 15 octobre : Communication au Conseil des ministres ;
  - 15 octobre : Création du Comité interministériel présidé par Monsieur le Premier Ministre ;
  - 17 octobre : 1<sup>ère</sup> réunion du Comité interministériel ;
  - 21 octobre : 2<sup>ème</sup> réunion d'information Gouvernement – partenaires.

#### **4. Résumé de la situation acridienne dans les autres pays de la Région occidentale et actions entreprises**

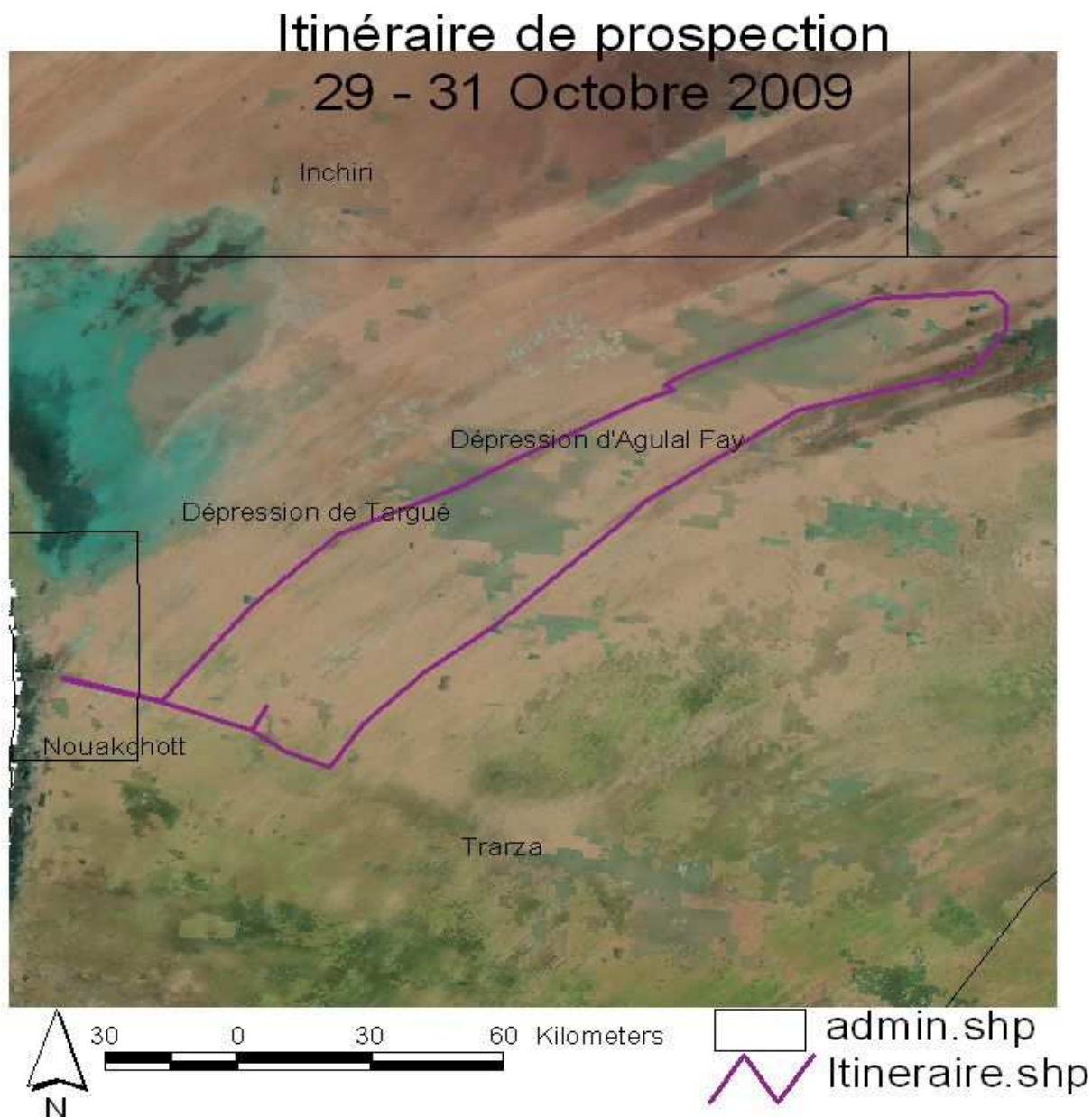
13. Les experts des autres pays membres de la CLCPRO ont présenté chacun la situation acridienne dans leur pays respectif et les mesures prises. Il en ressort que la situation est globalement calme dans ces pays. Dès l'annonce de la résurgence en Mauritanie, les pays ont pris des dispositions pour faire face à toute éventualité.
14. En outre, tous les pays ont manifesté leur disponibilité pour appuyer la Mauritanie dans les opérations de prospection / lutte si nécessaire, à travers la Coordination Régionale de la CLCPRO.
15. Au Mali et au Niger, les prospections n'ont pu avoir lieu dans les zones grégarigènes en raison de l'insécurité à l'exception du Tamesna nigérien où la surveillance acridienne a permis de couvrir près de 22 000 hectares où seuls des ailés jeunes et matures solitaires ont été localisés à des densités variant de 5 à 400 individus/hectare. Pour pallier l'insuffisance des prospections dans le reste des zones grégarigènes, un réseau de remontée de l'information a été développé aussi bien au Mali qu'au Niger avec la participation des autorités décentralisées, des ONG et des militaires.

#### **5. Evolution probable de la situation acridienne en Mauritanie sur la période novembre 2009 – mars 2010**

16. La Mission des experts est composée d'acridologues qui ont, pour la plupart, une très bonne connaissance du Criquet pèlerin et de sa dynamique et qui ont géré des campagnes de lutte antiacridienne dans leurs pays respectifs. Certains d'entre eux avaient même mené par le passé des recherches et participé à des opérations de surveillance et de traitement sur le territoire mauritanien.
17. La Mission a effectué une visite sur le terrain du 29 au 31 octobre 2009. En raison du temps imparti, elle a limité son itinéraire aux zones les plus infestées qui ne représentent qu'une partie des zones potentielles de reproduction.
18. La situation actuelle du Criquet pèlerin demeure caractérisée par la résurgence au niveau du centre et centre ouest du pays. Les opérations de prospection et de traitement s'y poursuivent contre les taches larvaires et les jeunes ailés.

#### **Conditions écologiques**

19. Les dépressions de Targué et d'Aguilal Fay situées dans le Trarza (carte itinéraire en Figure 2) se caractérisent par la présence de cordons dunaires et d'interdunes colonisées par des espèces végétales annuelles (essentiellement *Tribulus allatus*, *Fagonia olivieri*, *Indigofera argentea* et *Cleome arabica*). Des steppes de *Panicum turgidum* encore vertes à 80% sont également observées le long des dépressions. La strate arborée est composée d'*Acacia* spp., *Maerua crassifolia*, *Balanites aegyptiaca*, *Boscia senegalensis* et *Calotropis procera*.



**Figure 2. Itinéraire suivi par la Mission (29 au 31/10/2009)**

20. La zone visitée présente encore des conditions écologiques favorables à la reproduction du Criquet pèlerin. En dépit du dessèchement observé par endroits, le couvert végétal annuel est vert de 50 à 70%. Le sol est encore humide notamment dans les inter-dunes et au pied des dunes.

#### **Situation acridienne**

21. Au niveau de la dépression de Targué, des traitements ont été menés sur des populations solitario-transiens (début de transformation de la phase solitaire à la phase grégaire) d'ailés matures en accouplement et ponte. Les sites de ponte sont suivis depuis le 14 octobre par les équipes de surveillance. Des éclosions ont engendré des taches larvaires de tous stades confondus avec actuellement une dominance des premiers stades larvaires ( $L_1$  et  $L_2$ ). Les tailles de ces taches varient de 150 m<sup>2</sup> à 3 ha avec des densités allant de 1 à 300 larves/m<sup>2</sup>.
22. La présence d'un effectif d'ailés immatures et matures dispersés a été observé dans le secteur avec des densités allant parfois jusqu'à 500 individus/ha.



23. La situation au niveau de la dépression d'Aguilal Fay se caractérise par la présence de populations larvaires de tous stades confondus, avec une dominance de stades larvaires plus avancés (L<sub>3</sub>, L<sub>4</sub> et L<sub>5</sub> *transiens*). La Mission a également observé dans la même zone des éclosions récentes, ce qui est révélateur de l'apparition de nouvelles éclosions qu'il faudrait localiser au fur et à mesure de leur apparition.

#### **Prévisions**

24. Avec les reproductions observées au cours de la dernière décade et les éclosions constatées durant la visite, une augmentation des effectifs larvaires sous forme de taches voire de petites bandes larvaires au Centre et au Nord-ouest du pays est prévisible, d'où la nécessité de renforcer le dispositif de surveillance et de lutte.
25. Le renforcement de ce dispositif devrait permettre la maîtrise de la présente résurgence d'ici décembre en l'absence de pluies importantes dans les prochaines semaines et d'arrivées de populations à partir de zones qui n'ont pas pu être prospectées ou allochtones.
26. Les ailés qui ont échappé aux traitements pourraient se regrouper et migrer vers le nord dans les zones de reproduction hiverno-printanières.
27. Cette situation préoccupante incite à davantage de vigilance, à un accroissement des opérations de surveillance et de lutte et à une adaptation constante du dispositif aux besoins du moment.

#### **Constat de la Mission**

28. La Mission a constaté avec satisfaction le bon fonctionnement du dispositif de prospection et de lutte déployé par le CNLA et loue les efforts du Gouvernement pour contrôler la situation. Ce constat démontre que la mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive avec l'appui du Programme EMPRES de la FAO, de la CLCPRO, du projet AELP<sup>3</sup> de la Banque mondiale et des autres bailleurs de fonds est judicieuse.
29. La Mission salue la disponibilité des pays membres de la CLCPRO à apporter leur soutien à la Mauritanie pour faire face à cette résurgence dans le cadre de la solidarité régionale et l'intérêt mutuel.
30. Les experts de la Mission sont unanimes quant à la nécessité d'un appui financier de la CLCPRO à la Mauritanie à travers son fonds fiduciaire.
31. Les experts relèvent l'état vétuste d'une partie des véhicules de traitements qui ont été acquis en 2004 et qui nécessitent de plus en plus d'onerueuses réparations. Leur remplacement devient nécessaire.

### **6. Plan d'action de surveillance/lutte contre le Criquet pèlerin en Mauritanie (novembre 2009 - mars 2010)**

32. Pour faire face à la situation acridienne en Mauritanie, le CNLA a proposé 3 scénarios pour la période novembre 2009 – mars 2010 :
- Scénario I : traitement de 40 000 ha
  - Scénario II : traitement de 100 000 ha
  - Scénario III : traitement de 200 000 ha
33. Après discussion, les experts de la Région ont retenu le premier scénario comme le plus plausible pour les prochaines semaines. Néanmoins, ils jugent nécessaire de renforcer immédiatement le dispositif actuel par 5 équipes de prospection mauritaniennes. Ainsi, le plan d'action proposé par le CNLA pour la période hiverno-printanière a été mis à jour par les experts puis validé.
34. Il vise dans un 1<sup>er</sup> temps l'intensification des opérations de prospection et de traitement contre notamment les infestations larvaires et, dans un 2<sup>ème</sup> temps, les traitements contre les ailés qui

---

<sup>3</sup> AELP : Africa Emergency Locust Project



auront échappé à la vigilance des équipes de lutte et à la surveillance des zones potentielles de reproduction.

35. Dans le cadre des échanges d'expériences entre les pays membres de la CLCPRO, les équipes de prospection mauritaniennes seront renforcées par des prospecteurs expérimentés en provenance des autres pays dès le début du mois de novembre.

#### **Scénario 1 :**

36. Le scénario 1 prévoit :

- Un dispositif d'intervention composé de 22 équipes mauritaniennes dont, cinq seront mobilisées à partir du 5 novembre pour renforcer les équipes en place dans le centre ouest de la Mauritanie.
- La période considérée est de novembre 2009 à mars 2010.

37. Pour ce scénario, le plan d'action requiert un financement de l'ordre de 700 000 \$ E.U. dont, 67 000 des fonds propres du pays et de l'ordre de 250 000 du projet AELP de la Banque mondiale.

38. Pour ce scénario, le plan d'action bénéficiera d'un appui financier immédiat de la CLCPRO à hauteur de 100 000 \$ E.U. Le reliquat pourrait être couvert éventuellement par l'appui de la FAO et d'autres partenaires.

#### **Scénario 2 :**

39. Dans le cas où des pluies importantes sont enregistrées au mois de novembre, les conditions écologiques deviendront favorables pour la reproduction des criquets et une nouvelle génération pourrait apparaître. Le plan d'action serait alors revu à la hausse par le CNLA rendant nécessaire le renforcement du dispositif national par des équipes d'intervention des pays voisins et un appui consistant des partenaires au développement.

40. La contribution des pays dans le cas de ce renforcement se présenterait comme suit :

<b>Pays</b>	<b>Nombre d'équipes</b>	<b>Type d'équipes</b>	<b>Durée</b>
<b>Algérie</b>	<b>10</b>	<b>Prospection/lutte</b>	<b>1 mois</b>
<b>Libye</b>	<b>3</b>	<b>Prospection/lutte</b>	<b>1 mois</b>
<b>Mali</b>	<b>2</b>	<b>Prospection/lutte</b>	<b>1 mois</b>
<b>Maroc</b>	<b>2</b>	<b>Prospection/lutte</b>	<b>1 mois</b>
<b>Sénégal</b>	<b>2</b>	<b>Prospection/lutte</b>	<b>1 mois</b>

**Tableau 1. Contributions possibles des pays membres de la CLCPRO à la lutte contre la résurgence en Mauritanie**

41. Certains pays ont également annoncé la possibilité de participer au renforcement du dispositif aérien de la Mauritanie si le besoin s'en fait sentir. La Libye se propose de mettre à disposition deux avions (Cessna 188) avec une totale prise en charge. Le Sénégal et le Niger pourraient mettre à disposition chacun un Turbo Trush hors logistique au sol et carburant.

## **7. Recommandations**

42. Les experts :

- R1. Recommandent au CNLA de mettre en œuvre le présent plan d'action.**
- R2. Invitent la Mauritanie à faire parvenir aux pays des flashes d'information tous les 5 jours.**
- R3. Invitent le Gouvernement mauritanien à formuler une requête d'appui aux partenaires au développement et à la FAO.**
- R4. Invitent les pays membres de la CLCPRO qui seraient sollicités par la Mauritanie pour un appui complémentaire, à y répondre dans les plus brefs délais.**
- R5. Invitent l'Algérie et la Libye à intensifier les prospections dans les zones frontalières avec le Mali et le Niger.**
- R6. Invitent les pays membres de la CLCPRO et les partenaires au développement à contribuer au renouvellement du parc de véhicules de la Mauritanie dédié aux opérations de traitement.**
- R7. Invitent les pays de la Région à poursuivre les efforts de mise en œuvre de la stratégie de lutte préventive conformément à la Déclaration de Bamako des ministres en charge de la lutte antiacridienne.**
- R8. Recommandent à la CLCPRO de mobiliser dans les plus brefs délais la contribution de 100 000 \$ E.U. au dispositif.**
- R9. Invitent les bailleurs de fonds à participer à la planification de la phase II du Programme EMPRES en Région occidentale qui aura lieu en mars 2010 dans l'objectif d'assurer la durabilité de la stratégie de lutte préventive.**

**Annexe : Liste des participants**

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
01	ALGERIE	<b>M. Khaled Moumene</b>	Directeur général de l'INPV	<a href="mailto:khal63@yahoo.com">khal63@yahoo.com</a>	Institut National de la Protection des Végétaux, BP 80, Avenue des frères Ouadek, El Harrach	+213 77 12 01 816 +213 21 52 12 31
02	BURKINA FASO	<b>M. Amidou Ouedraogo</b>	Directeur de la protection des végétaux	<a href="mailto:ouedramidou06@yahoo.fr">ouedramidou06@yahoo.fr</a>	Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques	+226 71 37 84 42
03	LIBYE	<b>M. Khaled Gadgoud</b>	Directeur de l'Unité nationale de lutte antiacridienne	<a href="mailto:elgadgoud@gmail.com">elgadgoud@gmail.com</a>	PO Box 78056, Tripoli	+218 91 37 86 232 +218 92 73 34 876
04	LIBYE	<b>M. Hussein Elbrike</b>	Chef de la Division de la surveillance	<a href="mailto:elbrike@yahoo.co.uk">elbrike@yahoo.co.uk</a>	PO Box 78056, Tripoli	+218 91 37 21 461 +218 92 44 67 292
05	LIBYE	<b>M. Omar Essyah Ekilani</b>	Responsable logistique	<a href="mailto:elkiliny.omar@yahoo.co.uk">elkiliny.omar@yahoo.co.uk</a>	PO Box 78056, Tripoli	+218 92 79 18 505
06	MALI	<b>M. Fakaba Diakité</b>	Directeur national du CNLCP	<a href="mailto:fakabadiakit@yahoo.fr">fakabadiakit@yahoo.fr</a> <a href="mailto:cnlcp@cnlcp.net">cnlcp@cnlcp.net</a>	Ministère de l'agriculture, BP E/4281, Bamako, Mali	+223 20 22 01 82 +223 20 22 01 93
07	MAROC	<b>M. Said Ghaout</b>	Directeur général du CNLAA	<a href="mailto:ghaouts@yahoo.com">ghaouts@yahoo.com</a> <a href="mailto:cnlaa@menara.ma">cnlaa@menara.ma</a>	Ministère de l'intérieur, BP 125, Inezgane, Agadir	+212 28 24 23 30
08	MAURITANIE	<b>M. Mohamed Abdallahi Ould Babah</b>	Directeur général du CNLA	<a href="mailto:maouldbabah@yahoo.fr">maouldbabah@yahoo.fr</a>	Centre national de lutte antiacridienne, BP 665, Nouakchott	+222 52 59 815 +222 64 82 828
09	MAURITANIE	<b>M. Amadou Diallo</b>	CNLA / Chef du Service interventions	<a href="mailto:amadou_d@yahoo.fr">amadou_d@yahoo.fr</a>	Centre national de lutte antiacridienne, BP 665, Nouakchott	
10	MAURITANIE	<b>M. Sid' Ahmed</b>	CNLA / Chef du Service recherche & environnement	<a href="mailto:sidmd2002@yahoo.fr">sidmd2002@yahoo.fr</a>	Centre national de lutte antiacridienne, BP 665, Nouakchott	
11	MAURITANIE	<b>M. Ahmed Salem Ould Sidi Benahi</b>	CNLA / Responsable SIG et télédétection	<a href="mailto:ass_benahi@yahoo.fr">ass_benahi@yahoo.fr</a>	Centre national de lutte antiacridienne, BP 665, Nouakchott	
12	MAURITANIE	<b>M. Abderahmane Ould Sidi</b>	CNLA / Responsable communication	<a href="mailto:nana28203@yahoo.fr">nana28203@yahoo.fr</a>	Centre national de lutte antiacridienne, BP 665, Nouakchott	
13	MAURITANIE	<b>M. Mohamed Hafedh Ould Hendah</b>	CNLA / Responsable passation de marché	<a href="mailto:mhafedh2002@yahoo.fr">mhafedh2002@yahoo.fr</a>	Centre national de lutte antiacridienne, BP 665, Nouakchott	

N°	Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone
14	NIGER	<b>M. Garba Yahaya</b>	Directeur général du CNLA	<a href="mailto:ychemsdine2000@yahoo.fr">ychemsdine2000@yahoo.fr</a>	BP 2219, Niamey	+227 20 74 29 21
15	SENEGAL	<b>Mme Mariétou Diawara</b>	Directrice de la protection des végétaux	<a href="mailto:dpv1@orange.sn">dpv1@orange.sn</a>	Ministère de l'agriculture, de la pisciculture et des biocarburants, BP 20054, Thiaroye, Dakar	+221 77 529 63 37
16	SENEGAL	<b>M. Aliou Diongue</b>	Chef Division Avertissements Agricoles	<a href="mailto:armigera2002@yahoo.com">armigera2002@yahoo.com</a>	Ministère de l'agriculture, de la pisciculture et des biocarburants, BP 20054, Thiaroye, Dakar	+221 77 71 05 081
17	TCHAD	<b>M. Hassan Ali</b>	Directeur adjoint de l'ANLA	<a href="mailto:alihass2006@yahoo.fr">alihass2006@yahoo.fr</a>	Ministère de l'agriculture, B.P. 1551, N'Djamena	+235 644 22 66 +235 252 45 09
18	FAO	<b>M. Mariano Gosi</b>	Operation planning officer	<a href="mailto:mariano.gosi@fao.org">mariano.gosi@fao.org</a>	TCES, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie	+30 065 70 53 140
19	CLCPRO/FAO	<b>M. Thami Ben Halima</b>	Secrétaire exécutif CLCPRO & Coordonnateur EMPRES-RO	<a href="mailto:thami.benhalima@fao.org">thami.benhalima@fao.org</a>	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+212 61 75 47 67
20	CLCPRO/FAO	<b>M. Mohamed Lemine Ould Ahmedou</b>	Fonctionnaire acridologue	<a href="mailto:lemine.ouldahmedou@fao.org">lemine.ouldahmedou@fao.org</a>	30 Rue Asselah Hocine, BP 270 RP, Alger, Algérie	+222 63 32 263
21	CLCPRO/FAO	<b>M. Dominique Menon</b>	Coordonnateur projet FSP	<a href="mailto:dominique.menon@fao.org">dominique.menon@fao.org</a>	AGPP, Room B796, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie	+39 065 70 55 289